



## Susceptibilité de présence d'amiante dans le socle rocheux au Québec

### Région du Témiscamingue



Échelle : 1: 250000

#### LÉGENDE

##### Susceptibilité

- Très faible (hautement improbable)
- Faible (improbable)
- Moyenne (peu probable)
- Élevée (probable)

##### Limites administratives

- Région
- Municipalité
- Fluveu St-Laurent
- Lacs et rivières
- Routes

- Sites miniers fermés (amiante chrysotile)
- Modèle numérique de terrain lidar (dégradé)



Grille de coordonnées :  
 UTM Nad 1983 Zone 19N  
 Auteurs :  
 Francis Donati-Daoust, ing.  
 Camille Grondin, Tech. en géologie  
 Date : 31 mars 2025  
 observatoireamiante.ca  
 fdaoust@cegepthetford .ca

Voir la méthodologie complète sur le site de l'Observatoire National de l'Amiante (ONA), sur [observatoireamiante.ca](http://observatoireamiante.ca)

Résumé de la méthodologie : La cartographie de la susceptibilité de présence d'amiante dans le socle rocheux du Québec ne présente que les endroits du socle rocheux qui peuvent présenter de l'amiante et la probabilité relative d'en retrouver. Le terme amiante couvre le chrysotile, l'actinolite, la trémolite, l'anthophyllite et le crocidolite. Cette cartographie ne couvre pas les dépôts meubles et ni les remblais. La susceptibilité de présence d'amiante s'appuie sur 4 critères, le type de lithologie, la minéralogie, les indices/gîtes d'amiante du Québec et les failles majeures associées aux indices et gîtes d'amiante. Voir le tableau de droite pour un résumé des critères et la pondération associée. Suite à une somme géospatiale pondérée, les zones présentant une lithologie "fortement compatible avec la présence d'amiante, roches ultramafiques métamorphosées ou roche explicitement décrite comme amiantifère (Ex. : Schiste à anthophyllite)" ont été classées à susceptibilité élevée. Les zones présentant une minéralogie "fortement compatible avec la présence d'amiante, et/ou minéralogie connue, fiable, confirmant la présence de minéraux amiantifères)" ont été classées à susceptibilité élevée. Les zones présentes à l'intérieur des zones de gîtes et indices d'amiante ont été classées à susceptibilité élevée. Les zones à moins de 161 m d'une faille majeure associée aux gîtes et indices d'amiante chrysotile ont été classées à susceptibilité élevée. Finalement, la valeur de la somme géospatiale pondérée a été utilisée selon les bornes suivantes pour classer les zones restantes : de 2 à 6 = très faible, de 7 à 12 = faible, de 13 à 19 = moyen, de 20 à 40 = élevé.

Selon les données analysées, les zones qui ne sont pas classifiées ne peuvent pas contenir d'amiante. Dans les zones à susceptibilité très faibles il est hautement improbable de trouver de l'amiante. Dans les zones à susceptibilité faibles il est improbable de trouver de l'amiante. Dans les zones à susceptibilité moyenne il est peu probable de trouver de l'amiante. Dans les zones à susceptibilité élevée il est probable de trouver de l'amiante.

La cartographie de la susceptibilité de présence d'amiante dans le socle rocheux au Québec ne peut être utilisée qu'à titre indicatif seulement. La cartographie a été réalisée en utilisant les données publiques accessibles et disponibles. Cette cartographie n'a aucune valeur légale.

© Observatoire National de l'Amiante, 2025

| Critère/Cote                               | 0  | 1  | 2 | 3  | 4  | 5 | 6  | 7   | 8 | 9  |
|--|--|--|---|--|--|---|--|---|---|--|
| Lithologie du socle                        | Lithologie incompatible avec la présence d'amiante   | Lithologie très faiblement compatible avec la présence d'amiante |   |  |  |   | Lithologie faiblement compatible avec la présence d'amiante, roches mafiques métamorphosées et/ou peu métamorphosées | Lithologie moyennement compatible avec la présence d'amiante, roches mafiques métamorphosées ou roches mafiques contenant quelques ultramafiques fortement compatibles avec la présence d'amiante, mais localisés ou en trace |   | Lithologie fortement compatible avec la présence d'amiante, roches ultramafiques métamorphosées ou roche explicitement décrite comme amiantifère (Ex. : Schiste à anthophyllite) |
| Minéralogie du socle                       | Minéralogie incompatible avec la présence d'amiante et/ou minéralogie connue, fiable, confirmant l'absence d'amiante |  |   | Minéralogie faiblement compatible avec la présence d'amiante, et/ou minéralogie connue, «fiable», n'indiquant pas la présence de minéraux potentiellement amiantifères |  |   |  | Minéralogie moyennement compatible avec la présence d'amiante, et/ou minéralogie connue, fiable, indiquant la présence de minéraux potentiellement amiantifères   |   | Minéralogie fortement compatible avec la présence d'amiante, et/ou minéralogie connue, fiable, confirmant la présence de minéraux amiantifères                                   |
| Structures (Failles) associées aux indices | Aucune faille associée à un indice d'amiante à moins de 1347 m   |  |   |  | Entre 1347 m et 507 m d'une faille associée à un gîte ou un indice d'amiante |   |  | Entre 507 et 181 m d'une faille associée à un gîte ou un indice d'amiante   |   | À moins de 181 m d'une faille associée à un gîte ou un indice d'amiante  |
| Indices et Gîtes d'amiante                 | À l'extérieur d'une zone décrite comme un indice ou un gîte minier de chrysotile, de trémolite ou de crocidolite     |  |   |  |  |   |  |   |   | À l'intérieur d'une zone décrite comme un indice ou un gîte minier de chrysotile, de trémolite ou de crocidolite   |